

Logiciel libre

un bien commun à développer et protéger

25 mars 2010
Tours

Frédéric Couchet - fcouchet @ april.org
délégué général
(April - <http://www.april.org>)

« Notre mission depuis 1996 : promouvoir et défendre le logiciel libre »

Plan

- Programmation, logiciel libre
- Histoire et points de repères
- Qualités
- Aspects légaux et économiques
- Effets de réseau
- Communautés
- Au delà du logiciel
- Libertés informatiques
- Menaces
- Diaporama : <http://www.april.org/files/20100325-tours.pdf>

Qui suis-je ?

- Informaticien de formation (université Paris 8)
- Fondateur de l'April en 1996
- Informaticien spécialisé en logiciels libres dans différentes sociétés jusqu'en 2004
- Délégué général de l'April depuis mars 2005

The logo for Aprils features the word "Aprils" in a large, bold, black sans-serif font. A blue swoosh underline starts under the 'A', goes under the 'p', and then curves around the 'rils'. The dot on the 'i' is a solid blue circle. Below the word "Aprils" is the tagline "promouvoir et défendre le logiciel libre" in a smaller, blue, sans-serif font.

Aprils
promouvoir et défendre
le logiciel libre

April - <http://april.org>

- Pionnière du logiciel libre en France (association créée en 1996), **5 500 adhérents** (individus, entreprises, associations, collectivités), équipe de **3 permanents**, **3 000 heures** de bénévolat
- Objectifs
 - **Promouvoir le logiciel libre** dans toutes les sphères de la société
 - **Sensibiliser** le plus grand nombre aux **enjeux des standards ouverts et de l'interopérabilité**
 - **Obtenir des décisions** politiques, juridiques favorables au développement du logiciel libre
 - **Défendre les droits** des utilisateurs et des auteurs de logiciels libres
 - **Favoriser le partage de la connaissance**

Et vous ?

- Qui a déjà utilisé un ordinateur ?
- Qui utilise régulièrement un ordinateur ?
- Qui sait ce qu'est un code source ou un langage de programmation ?
- Qui a déjà entendu parler de logiciel libre ?
- Qui sait ce qu'est un logiciel libre ?
- Qui utilise ou a utilisé des logiciels libres ?
- Qui utilise son ordinateur pour écouter des CD de musique, des DVD ?
- Qui a déjà entendu parler de DMCA, EUCD, DADVSI, DRM, Informatique de « confiance » ?

Une note sur les programmes d'ordinateurs

- Un programmeur, développeur écrit des programmes
- Un programme est plus ou moins une recette avec des commandes pour donner des instructions à l'ordinateur
- Différents programmes familiers : navigateur web, client mail, traitement de texte...
- Un programme démarre usuellement comme « code source », écrit dans un langage de programmation.
- Un outil, appelé compilateur, traduit le code source dans un langage bas niveau appelé « langage assembleur »
- Un autre outil, appelé assembleur, traduit le code assembleur dans le langage machine, que comprend nativement l'ordinateur

Un exemple

```
int main() {  
    printf("Hello world!\n");  
    return 0;  
}
```

Affichage : Hello world!

Question : comment afficher « Bonjour le monde » ?

Un exemple (2)

```
int main(){  
    int i=2;  
    printf("%d\n",i*i);  
    return 0;  
}
```

Affichage : ????

Question : comment afficher 9 ?

```

□ .file "foo.c"
  .section      .rodata
.LC0:
  .string "Hello world!\n"
  .text
.globl main
.type      main,@function
main:
    pushl    %ebp
    movl    %esp, %ebp
    subl    $8, %esp
    andl    $-16, %esp
    movl    $0, %eax
    subl    %eax, %esp
    subl    $12, %esp
    pushl   $.LC0
    call    printf
    addl    $16, %esp
    movl    $0, %eax
    leave
    ret

```

```

--:-- foo.s      mer avr 9 11:35 1.35 [15:55] (Assembler)--

```

```

△ .file "foo2.c"
  .section      .rodata
.LC0:
  .string "%d\n"
  .text
.globl main
.type      main,@function
main:
    pushl    %ebp
    movl    %esp, %ebp
    subl    $8, %esp
    andl    $-16, %esp
    movl    $0, %eax
    subl    %eax, %esp
    movl    $2, -4(%ebp)
    subl    $8, %esp
    movl    -4(%ebp), %eax
    imull   -4(%ebp), %eax
    pushl   %eax
    pushl   $.LC0

```

```

--:-- foo2.s     mer avr 9 11:35 1.35 [15:55] (Assembler)--

```

```

(No changes need to be saved)

```

Un exemple (3)

```
int foo(int x) {  
    return (x%2);  
}
```

Que fait cette fonction ?

Un exemple (4)

```
/* Test si un nombre x est pair ou pas  
renvoie 0 si pair  
renvoie 1 si impair  
*/
```

```
int EstPair(int x) {  
    return (x%2);  
}
```

Que fait cette fonction ?

Un exemple (5)

Code plus rapide

```
/* Test si un nombre est pair ou pas  
renvoie 0 si pair  
renvoie 1 si impair  
*/
```

```
int EstPair(int x) {  
    return (x & 1);  
}
```

Un dernier exemple

```
<html>  
<head>  
<title>Ceci est un titre</title>  
</head>
```

```
<body>
```

```
<h1>Header de niveau 1</h1>  
<h2>Header de niveau 2</h2>
```

```
Ce mot est en <font color="red">rouge</font> et celui-ci est en  
<em>italique</em>.
```

```
Ceci est un <a href="http://www.april.org/">lien vers april.org</a>.
```

```
</body></html>
```

Le Logiciel Libre



Tu as le droit
de redistribuer
cette recette à qui
tu veux et tu peux la
modifier puis la
redistribuer comme
il te plaît !



Une image

- Code source = recette de cuisine
- Exécutable = plat cuisiné
- Les « crêpes propriétaires »
 - les crêpes ne sont disponibles que toutes prêtes
 - la recette n'est pas disponible
 - il ne viendrait à personne l'idée d'avoir la recette

Logiciels libres

- Penser à la libre expression ou le libre-échange, pas à la boisson gratuite
- Quatre libertés fondamentales :
 - Liberté d'**utilisation** d'un programme
 - Liberté d'**étudier** le fonctionnement d'un programme
 - Liberté de **modifier** un programme
 - Liberté de **distribuer** un programme
- Ne pas confondre logiciel commercial, logiciel libre et logiciel propriétaire
- Définition retenue par la FSF (Fondation pour le Logiciel Libre), l'UNESCO, Wikipedia.org...

Et nos crêpes ?

- Liberté de lire, comprendre la recette des crêpes et de les cuisiner.
- Liberté de donner à ses amis des crêpes fabriquées avec cette recette.
- Liberté de modifier la recette des crêpes
- Liberté de distribuer la recette modifiée des crêpes

Logiciel propriétaire

- Liberté d'utilisation d'un programme : oui mais sous conditions
- Liberté d'étudier le fonctionnement d'un programme : non
- Liberté de modification d'un programme : non
- Liberté de distribution d'un programme : non



Une philosophie bien connue

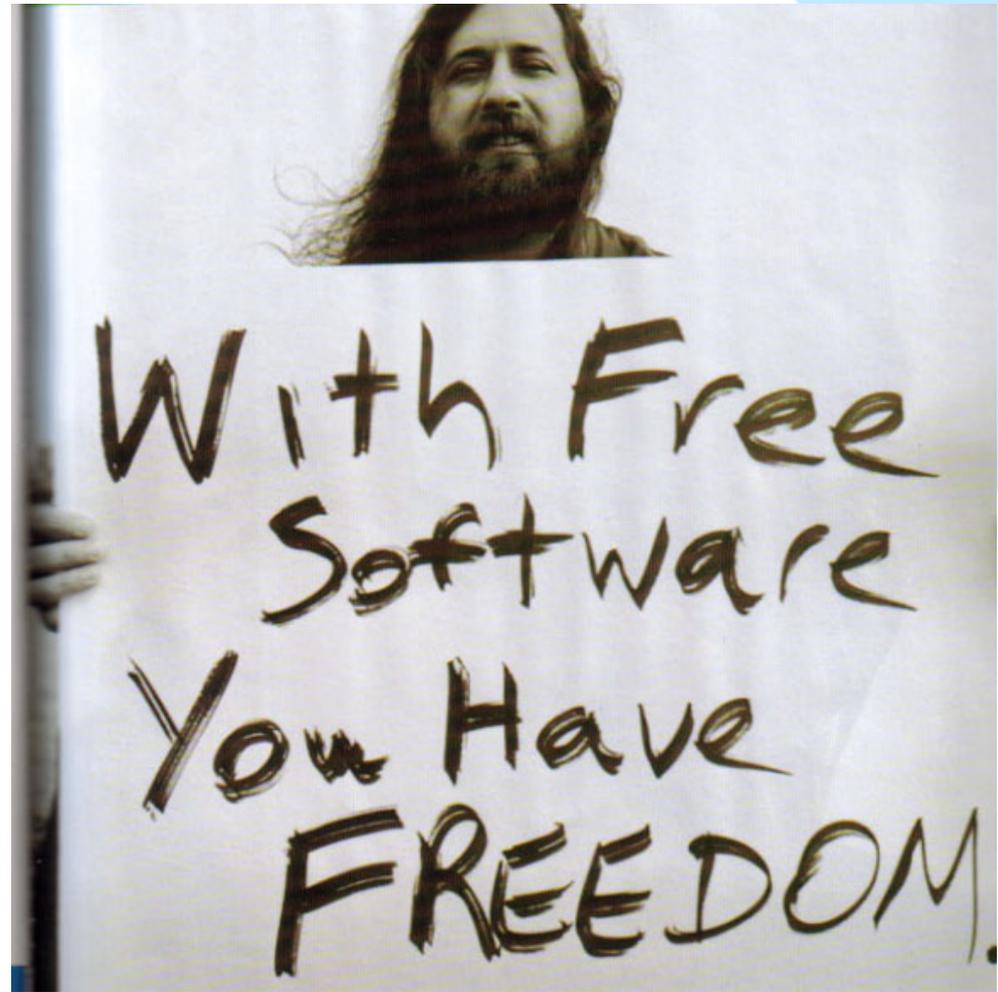
- Liberté, Égalité, Fraternité
 - Liberté: d'utiliser, de faire des copies, des améliorations, de les diffuser
 - Égalité : même droits pour tous
 - Fraternité : coopération de tous, pour construire quelque chose ensemble
- Le logiciel libre n'est pas qu'une question de technique ou de licence

Evitons les abus de langage

- libre != domaine public
- libre != gratuit, freeware (graticiel)
- libre != shareware (partagiciel)
- propriétaire != commercial
- libre != accès au code source
- libre != unix

Désignations utilisées

- Free Software
- Open Source Software (OSS)
- Libre Software
- Software Libero (italien), Software Livre (portugais), Freie Software (allemand)
- Free and Open Source Software (FOSS)
- Free, Libre and Open Source Software (FLOSS)
- Logiciel Libre



Au commencement...

From: RMS%MIT-OZ@mit-eddie
Newsgroups: net.unix-wizards,net.usoft
Subject: new UNIX implementation
Date: Tue, 27-Sep-83 12:35:59 EST
Organization: MIT AI Lab, Cambridge, MA

Free Unix!

Starting this Thanksgiving I am going to write a complete Unix-compatible software system called GNU (for Gnu's Not Unix), and give it away free to everyone who can use it. Contributions of time, money, programs and equipment are greatly needed.

...

Who Am I?

I am Richard Stallman, inventor of the original much-imitated EMACS editor, now at the Artificial Intelligence Lab at MIT.

formalisation du logiciel libre

Le « logiciel libre » a de fait toujours existé :

- pratiques des hackers/développeurs
- modèle de la recherche scientifique

« Formalisation » dans les années 80

La formalisation du logiciel libre

- Richard Stallman formalise le logiciel libre :
 - 1984 - Projet GNU : volonté de créer un système d'exploitation entièrement libre
 - 1985 – Création de la Free Software Foundation (Fondation pour le Logiciel Libre), organisation à but non lucratif :
 - Pour diffuser et financer les projets logiciel libre
 - Pour sécuriser le logiciel libre à tous niveaux
- Rédaction de la GNU General Public License (GNU GPL) avec des juristes

Logiciel libre

- Idées reçues fin des années 90
 - fait par des « hobbyistes/amateurs »
 - pour les « experts/geeks »
 - Le logiciel libre ne peut pas produire du « logiciel professionnel »
 - on ne peut pas vivre en faisant du logiciel libre
- L'expansion du logiciel libre depuis 1998
- Le plan de développement de l'économie numérique «France Numérique 2012» constate le potentiel du logiciel libre

L'expansion depuis 1998

- Développement de couches basses (projet GNU, noyau Linux, projets BSD)
- Environnements de bureau, logiciels grand public, développement de logiciels métiers
- Les « craintes » sur le logiciel libre sont levées
- Les outils sont disponibles pour tous usages
- Un marché en pleine expansion
- un outil de politique publique
- La question du logiciel libre est devenue une question naturelle pour les DSI...
- Des acteurs industriels font le choix technique et/ou stratégique du logiciel libre et certains souhaitent aller plus loin

Des logiciels libres pour tous usages

- Systèmes d'exploitation : GNU/Linux, *BSD ...
- Bureautique : OpenOffice.org, Abiword ...
- Logiciel de traitement d'images, création : Gimp, Inkscape ...
- Butineur : Firefox, Konqueror ...
- Courriels : Thunderbird, Evolution ...
- Lecteur multimédia : VLC ...
- Création de sites web: Spip, Drupal ...
- Messagerie instantanée : Pidgin...

Les ordinateurs, Internet et le Web, c'est avant tout l'échange et le partage. Mais quelque chose coince au niveau des logiciels... Impossible, en général, de lire leur contenu ou de les modifier, et interdiction de les partager. Heureusement, une autre philosophie existe: celle du logiciel libre.

Feuilleton informatique: résumé des épisodes précédents

L'épisode d'avant-hier...

Dans les années 1960, ce sont les débuts de l'informatique. Les chercheurs, seuls à utiliser les ordinateurs, créent des logiciels et se les échangent. Tous peuvent alors les utiliser, les étudier en détails, les améliorer, puis les remettre à la disposition des autres.

L'épisode d'hier...

Dans les années 1980, de plus en plus de personnes achètent des ordinateurs. Des logiciels développés par des grandes sociétés en rendent l'utilisation beaucoup plus simple. Mais ces logiciels «propriétaires» sont vendus par des éditeurs qui refusent d'en donner la composition. C'est comme si on nous servait un plat cuisiné, sans en donner la recette ni les ingrédients. Résultat: impossible de rectifier en cas de bogue... ni d'améliorer la «recette» pour l'adapter au mieux à nos besoins.

L'épisode d'aujourd'hui...

Des développeurs proposent des logiciels libres. Ils sont souvent gratuits, ou moins chers que les autres. Mais surtout, on peut étudier leur fonctionnement. À nous de les copier, de les perfectionner si on a une idée, avant de les remettre en circulation. C'est le partage. Et dans le monde numérique, donner c'est «s'enrichir»! Car on ne perd rien, et on profite à son tour des améliorations produites par les autres...

Mais, c'est pas mon logiciel Tirefox 2.9.8 !!!

En effet je l'ai modifié, c'est Tirefox 2.9.9 maintenant, mais l'interface est bizarre...

Oui, hier soir je lui ai refait un look plus fashion... C'est le Tirefox 3.0!

Sont-ils fiables?
Oui, les logiciels libres tournent très bien. Ils sont moins vulnérables aux virus et aux failles de sécurité. Puisqu'on peut étudier leur fonctionnement, corriger des bogues est plus facile. Dès qu'un problème survient, les développeurs de la communauté du logiciel libre planchent pour le régler.

N'oubliez pas!
On n'a pas le droit de copier un logiciel «propriétaire» (excepté la copie de sauvegarde). Après l'achat, on ne peut l'installer que sur un seul ordinateur. Pas question de lire les millions de lignes de code qui composent son programme, et encore moins de les modifier.
On a le droit d'utiliser comme on veut un logiciel libre: pour le copier, étudier son contenu, l'adapter à ses besoins, ajouter des fonctions, remédier aux bogues, puis faire profiter la communauté de cette nouvelle version.

Le droit de choisir!
Chacun a le droit de choisir entre un logiciel «propriétaire», édité par Microsoft ou Symantec entre autres, et un logiciel libre. Mais actuellement, la plupart des ordinateurs sont vendus avec un système d'exploitation et des logiciels propriétaires de grands éditeurs. On ne peut pas acheter la machine sans eux! Et du coup, par facilité, on s'en contente.

Où les trouver?
Rendez-vous sur www.framasoft.net, l'un des annuaires les plus complets de logiciels libres compatibles avec les PC. Fiches, forums, explications, on vous prend par la main pour débiter avec Firefox (un navigateur internet), OpenOffice (tableur, traitement de texte...), Gaim (une messagerie instantanée), etc. Et si vous voulez aussi carrément installer un système d'exploitation libre, le plus connu et le plus fiable est GNU/Linux. On peut aussi acheter des CD de logiciels libres dans certains grands magasins.



Merci à Frédéric Couchet de l'April (Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre <http://www.april.org>)

Un outil de politique publique

- Le Logiciel Libre est de plus en plus perçu par les pouvoirs publics et les décideurs comme :
 - un outil de souveraineté et de politique industrielle
 - un moyen de maîtrise des finances publiques
 - un facteur de développement durable.
- Développement de l'administration électronique avec du logiciel libre
- Utilisation croissante par les pays en voie de développement

Distributions GNU/Linux

- Linux ne désigne qu'une partie d'un système complet : le noyau (kernel)
- Linux + GNU + X.org + -> système d'exploitation complet
- Pour pouvoir travailler il faut une distribution :
 - des logiciels
 - un programme d'installation initiale
 - un système d'installation/maintenance de logiciels
- Distributions GNU/Linux : Debian, Red Hat, Ubuntu, Mandriva
- Distributions BSD
- Logiciels libres pour systèmes propriétaires (logiciels individuels ou CD de logiciels)

Qualités du logiciel libre

- Qualités éthiques :
 - Liberté, égalité, fraternité
 - Transparence
 - Entraide, diffusion et partage de la connaissance
 - Des outils disponibles pour tous
 - Personne ne vous retire votre liberté
 - Permettent aux pays en développement de se développer mieux
 - Défense des diversités culturelles et linguistiques
 - Développement basé sur un besoin et non un marché

Qualités du logiciel libre

- Qualités techniques
 - Pérennité des solutions : maîtrise du code source et de son évolution
 - Sûreté : code examiné à la loupe, bogues rapidement identifiés (non cachés) et corrigés, condition nécessaire à la sécurité
 - Souplesse : adaptation à des besoins particuliers (en interne ou par des tiers)
 - Maîtrise et conservation de ses données (standards ouverts)

Qualités du logiciel libre

- Qualités techniques :
 - Faible coût, bénéficiaire du travail déjà fait
 - Multi-plateforme, portabilité :
 - Noyau Linux : nombreuses plateformes
 - *BSD
 - Environnement GNU : existe sur la majorité des systèmes
 - Pas limité au monde « unix » (apache, perl, gnu...)

Qualités du logiciel libre

- Indépendance
 - Des gouvernements
 - Des entreprises
 - Des groupes politiques
 - Etc
 - Évaluation par les pairs, sur des critères techniques
 - Logiciel mieux contrôlé (peu ou pas de contraintes marketing)

Spécificités

- Emulation très forte entre équipes
- Compétition « ouverte », aucun secret de fabrication
 - Seules les meilleures solutions sont conservées (sorte de sélection naturelle)
 - Coopération, transparence
- Plaisir lié au travail avec du logiciel libre
- Nouvel état d'esprit : l'utilisateur veut, ou tout du moins peut apprendre
- On ne réinvente pas la roue à chaque fois => efficacité

01

INFORMATIQUE

N° 1001 - 17 NOVEMBRE 2006 01net.com

TECHNOLOGIES

Java : Sun
ose la licence
GPL P.16



ENQUÊTE

Xen, une
menace bien
réelle pour
VMware P.40

DOSSIER

DÉVELOPPEURS

L'influence de
l'open source sur
les métiers P.44

SPÉCIAL LIBRE

UN MODÈLE APPROUVÉ

L'Association de promotion et de recherche en informatique libre (April) fête ses dix ans (voir notre Événement page 6). L'occasion, pour «01», de consacrer toutes ses rubriques à ce phénomène open source dont l'attrait ne cesse de grandir.

01net.com - 17 NOVEMBRE 2006 - N° 1001 - 100 pages - 10€ - 100% recyclé



En entreprise

- Fortes compétences chez les jeunes ingénieurs, «culture libre» à leur entrée dans la société
- de plus en plus d'applicatifs disponibles à la fois sur les serveurs et sur le poste de travail
- SSII spécialisées (généralement appelées SS2L) et traditionnelles offrant des prestations, du support et des assurances

Substrat économique

- Prestataires : économie de services, substitution à l'éditeur/intégrateur
- Vendeur de boîtes : vente et surtout économie de services
- Club d'utilisateurs...
- Prochainement : livre blanc de l'April sur les modèles économiques
- *Pourquoi faire du logiciel non libre ?*
 - vendre du logiciel
 - interdire à des concurrents de l'utiliser
 - on ne pense pas à la diffusion en libre

Logiciel propriétaire

- Création de valeur déterminée essentiellement par la qualité des développements de l'éditeur
- R&D en interne
- Captation de valeur par la vente de licence (redevance) principalement et éventuels services associés
- Les clients ne participent que très peu à la création de valeur du logiciel (clients captifs, passifs)
- « Calendrier unique » de l'éditeur

Logiciel Libre

- La valeur du logiciel s'accroît avec sa diffusion et son adoption (externalité de réseau, rétroaction...)
- Modèle coopératif, rôle catalyseur d'Internet
 - « Distribuez tôt, mettez à jour souvent »
 - « De l'importance d'avoir des utilisateurs »
- Création de valeur déterminée par la qualité des développements de l'éditeur/concepteur mais aussi par les utilisateurs et clients (actifs)
- R&D en interne et externe
- Captation de valeur autrement que par la vente de licences, mais sur la création de valeur ajoutée
- Non appropriation de la valeur par un acteur unique

Professionnels

- Développement d'une économie locale dynamique dite de « coopération »
 - Mutualisation des coûts de recherche et développement
 - Concurrence sur les services autour de briques génériques
- « Ticket d'entrée » faible : le logiciel libre abaisse les barrières technologique et économique à l'entrée pour les acteurs du marché
- Difficulté de vivre que de la vente d'un produit
- Rémunération sur le support, formation, intégration, conseil, spécialisation de briques...

« Clients »

- Rééquilibrage de forces entre le client et le fournisseur de produit/services
- Les utilisateurs sont séduits :
 - Qualité de l'offre logiciel libre
 - Indépendance
 - Maîtrise des coûts de développement et maintenance
 - Pas de coût de licences à la copie
 - Personnalisation des solutions aux besoins
 - Choix des partenaires sur la valeur ajoutée qu'ils produisent
 - Pas de calendrier unique de l'éditeur
 - Contribution à la création de valeur

Diffuser en logiciel libre

- Logiciel libre, propriétaire, privé
- Très peu de code destiné à être vendu
- Immense majorité des développeurs payés pour écrire du code
- Un logiciel sans bug n'existe pas
- La « valeur » du logiciel augmente avec sa diffusion en libre
- Diffuser du logiciel libre : altruisme ou égoïsme ?
- Coûts de développement déjà dépensés
- la publication en logiciel libre rend le programme résistant au temps (perte développeurs originaux, évolution)

L'entreprise ACME

- L'entreprise ACME diffuse du logiciel libre ?
- ACME ne vend pas de logiciel
- La valeur ajoutée de ACME est ...
- ACME développe des logiciels de type infrastructure, communication...
- ACME a besoin d'outils stables, fiables et pérennes
- Pour un développeur, plus son logiciel est utilisé, modifié, amélioré plus il est content
- Finalement, qu'est-ce qui retient ACME ?



« Celui qui reçoit une idée de moi reçoit un savoir sans diminuer le mien ; tout comme celui qui allume sa bougie à la mienne reçoit la lumière sans me plonger dans la pénombre »

attribué à Thomas Jefferson

Les licences de logiciel libre

- Droit d'auteur
 - Les programmes d'ordinateurs sont régis par le droit d'auteur, le droit d'auteur accord un monopole, le droit d'interdire
 - Le droit d'auteur garantit qu'on ne peut :
 - Copier un programme pour le donner ou le vendre, (essayer de) le modifier, l'utiliser en dehors des clauses stipulées par sa licence
 - Le droit d'auteur n'interdit en revanche pas d'écrire un nouveau programme :
 - Aux fonctionnalités similaires, compatible au niveau des formats de communication et de données, intéropérable avec le programme original

Les licences de logiciel libre

- Les licences d'utilisation déterminent les droits et devoirs des utilisateurs :
 - « Licence propriétaire » : réservation du programme
 - « Licence libre » : organisation de la diffusion du programme
- Les licences de logiciels libres garantissent les quatre libertés du logiciel et pour certaines garantissent la persistance ou hérédité des quatre libertés

Les licences de logiciel libre

- Licences de type copyleft (« gauche d'auteur ») : obligation de diffuser les version modifiées sous les mêmes termes
- Licences sans copyleft : on peut apporter des clauses restrictives
- Conséquences variables en fonction de la licence
- Hérité/persistance avec les licences copyleft (GPL)
- Intégration des licences sans copyleft (BSD like)
- De nombreuses licences exotiques (lisez avant d'adopter)
- GNU GPL : « *création d'un pot commun auquel chacun peut ajouter mais rien retirer* » (professeur Eben Moglen)
- Evolution de certaines licences

Free Software / Open Source Software

- Open Source Initiative (www.opensource.org)
- Aspects marketing principalement
- Open Source Definition
- Marque déposée
- Dérives « faux open source »
- Pas de défense de la marque

Une question humaine

Pourquoi existe-il des personnes qui font des logiciels libres ?

La réponse la plus simple et sans doute la plus juste est fournie par Eben Moglen, le co-auteur de la GPL avec Stallman. Pour Moglen, c'est

« juste une question humaine. Semblable à la raison pour laquelle Figaro chante, pour laquelle Mozart a écrit pour lui la musique qu'il chante, et pour laquelle nous construisons tous de nouveaux mots : parce que nous pouvons. L'Homo ludens rencontre l'Homo faber. La condition sociale de l'interconnexion globale que nous appelons l'Internet rend possible la créativité pour chacun d'entre nous dans des voies nouvelles, et que nous n'apercevions même pas en rêve. À moins que nous n'autorisions la "propriété" à interférer. »



Effets de réseau

- Internet et les logiciels libres
- Architecture logicielle d'Internet : les logiciels libres et les standards ouverts :
 - Apache ...
 - Exim, sendmail ...
 - Sympa, mailman ...
 - PHP, Perl, python, ruby ...
 - Bind ...
 - INN ...
 - GNU/Linux, *BSD ...

Effets de réseau

- Internet la structure qui connecte :
 - au départ, diffusion difficile des logiciels libres
 - diffusion et développement en réseau – nombreux contributeurs, auto-organisation
 - loi des grands nombres : quelqu'un, quelque part, sait ou s'intéresse ... et souvent beaucoup de gens
 - coûts marginaux nuls : duplication, distribution
 - coopération rendue possible à grande échelle
 - tout le monde est connecté à tous sans intermédiaire
 - contrat social entre développeurs / utilisateurs
 - création du libre fondée sur l'utilité sociale
 - la création collaborative de ressources « libres » semble être un phénomène naturel sur Internet

Structures des communautés

- Communautés de développeurs
 - centres d'intérêts
 - contrôle qualité
 - dispersion géographique
- Communautés advocacy/politique
 - découpage géographique
 - historique glorieux
 - explosion récente
- Communautés d'utilisateurs
 - partout
 - diverses motivations

Le logiciel libre se développe
mais
le logiciel libre est menacé

500 ● BLACK BOX 724-746-5500
500 ● BLACK BOX 724-746-5500



Microsoft

- « Halloween Documents » en 1998 - Microsoft analyse le logiciel libre et les moyens de contenir son développement
- Le FUD (« peur, incertitude et doute ») ou les guerres de propagande
- « Brevets logiciels »
- Procès SCO
- Formats de documents fermés
- ...

Une autre convergence

- Convergence entre éditeurs de logiciels propriétaires et majors de l'édition et des médias
- Principe de base : « *celui qui a développé ou rassemblé l'information devrait avoir le contrôle total de la façon dont vous l'utilisez* »
- Remise en cause des libertés individuelles, du libre choix, du respect à l'usage privé et à la vie privée
- DRM (contrôle de l'usage numérique), «informatique de confiance» ou déloyale, «bios tatoués», vente liée, brevets logiciels...

Libertés numériques

- Les pratiques de la vie basculent sur l'ordinateur
- La liberté informatique n'est pas plus importante que les libertés fondamentales, mais on a besoin de la liberté informatique pour maintenir les autres libertés
- Vous achetez un livre papier, vous disposez de libertés fondamentales :
 - vous pouvez le lire comme bon vous semble
 - vous pouvez le lire avec les lunettes de votre choix
 - « on » ne peut pas contrôler ces usages
- Vous achetez un DVD ou de la musique en ligne :
 - « on » vous impose de visualiser certaines pages (publicité...)
 - « on » vous impose le choix d'un lecteur multimédia
 - contrôle d'usage : (DRM) et leur protection juridique

Libertés numériques (2)

- Informer, sensibiliser, mobiliser
 - les élus, les décideurs
 - les enseignants, les formateurs
 - les citoyens ...
- Reprendre le contrôle de l'évolution législative et politique



DRM



**"trusted"
computing**



**brevets
logiciels**



**vente
liée**

Juridique/politique

- Brevets logiciels
 - Restriction dans l'utilisation de fonctionnalités, formats, algorithmes
- Vente liée / racketiciel :
 - Principal frein pour le grand public
- Droit d'auteur :
 - Traité OMPI en 1996, DMCA en 1998, EUCD en 2001, DADVSI en 2006 (DRM), Création et Internet/HADOPI en 2009 (mouchards filtrants)

« Si les gens savaient qu'il y a un DRM, ce que c'est et comment il fonctionne, nous aurions déjà échoué »

Peter Lee, cadre chez Disney

DRM/DADVSI/HADOPI

- DRM : « dispositifs de contrôle d'usage »
- Traité OMPI/DMCA/EUCD/DADVSI : protection juridique des DRM
- Loi DADVSI en 2006
 - insécurité juridique pour les citoyens et les développeurs
 - Recours de l'April devant le Conseil d'État
- Hadopi en 2009 :
 - Police privée, « preuve » bidon par l'adresse IP
 - Remise en cause de la présomption d'innocence, pas moyen de prouver sa bonne foi
 - Coupure d'accès internet
 - Mouchards filtrants

DRM next generation

- « Trusted computing »
- « Informatique de confiance » ou déloyale ?
- Contrôle à distance de votre ordinateur
- Chaque opération pourra exiger une permission explicite
- Nouvelles règles téléchargées automatiquement
- « Bios tatoué »

VOTRE CLÉ EST INVALIDE
POUR LA BERCEUSE N° 31
VEUILLEZ



**HALTE AU LOGICIEL FOU,
NOURRI AU BREVET LOGICIEL**



**SEUL LE LOGICIEL LIBRE GARANTIT
UNE TRAÇABILITÉ TOTALE DES SOURCES.**

Brevets logiciels

- « Protection » d'une idée et non plus de l'expression d'une idée
- Brevets sur des "inventions que l'on peut mettre en oeuvre à l'aide d'un ordinateur" (en fait des règles abstraites enrobées en jargon informatique)
- Introduction d'une brevetabilité illimitée de toutes les idées y compris les méthodes d'organisation du travail, de l'éducation... entravant la libre circulation des idées, défavorisant les PME/PMI, etc.
- En contradiction avec la lettre comme avec l'esprit de la loi en vigueur. Pratiques illégales de l'Office Européen des Brevets
- Diminution de l'innovation logicielle (conclusion études économiques)
- Arme de guerre économique contre les PME/PMI : « champ de mines »
- Directive européenne massivement rejetée en juillet 2005
- Mais ce n'est pas terminé

Vente liée - www.racketiciel.info

- La vente liée est le fait de se voir imposer, à l'achat d'un matériel informatique, une ou plusieurs licences logicielles
- Elle est interdite quand il n'est pas possible d'acheter le matériel et les licences logicielles séparément
- Pas de choix pour le consommateur
- Le problème d'affichage ne permet pas d'avoir les éléments de prix pour comparer
- Un frein très important pour l'adoption du logiciel libre par le grand public
- Pas de réactions réelles des institutions gouvernementales
- Des procès ont eu lieu pour obtenir des remboursements
- Émission « Service Public » de France Inter en 2008 et 2009 (avec l'April et l'UFC)

On veut
des ordinateurs
à poil !



« Une grande partie des fabricants proposent des ordinateurs nus ou avec le système d'exploitation Linux »

Luc-Marie Chatel, secrétaire d'État chargé de la Consommation et du Tourisme

Aujourd'hui et demain

- Le logiciel libre est devenu un sujet de société et un enjeu stratégiques pour les entreprises et les institutions
- Le logiciel libre reste menacé, directement ou indirectement
- Contraintes techniques
- Convergence entre éditeurs de logiciels propriétaires et majors de l'édition et des médias
- Remise en cause des libertés individuelles, du libre choix, du respect à l'usage privé et à la vie privée
- DRM (contrôle de l'usage numérique), «informatique de confiance» ou déloyale, Tivo, «bios tatoués», vente liée, brevets logiciels...
- Prise de conscience de l'importance de défendre nos libertés

Agir sur l'évolution des systèmes légaux et politiques

Agir

- Les responsables politiques ont besoin d'acteurs identifiés et pérennes et « représentatifs » (« combien de divisions ? »)
- **Nécessité d'avoir des personnes à temps plein** sachant travailler avec les bénévoles et les experts du réseau pour catalyser les énergies et être un noeud de communication
- Problématique : informer, influencer sur la décision finale, sur le texte, faire porter nos propositions au niveau politique, législatif, normatif...
- Actions orientées grand public et vigilance face aux menaces mais aussi aux opportunités
- Relais local aux actions nationales (politiques, presse, sensibilisation...) et vice-versa

Le rôle de l'April

- Etablir une structure de promotion et de défense du logiciel libre avec des moyens à la hauteur des enjeux
- Représenter le plus possible la diversité du logiciel libre et ses acteurs
- Volonté de développer les moyens humains et financiers
 - 200 membres en 2004
 - plus de 5 000 aujourd'hui
 - **l'écoute de nos interlocuteurs a changé**
- 1er permanent en mars 2005. Aujourd'hui :
 - 1 délégué général
 - 1 chargée de mission « affaires publiques »
 - 1 assistante de direction

Rester informé

<http://www.april.org/association/rester-informe.html>

- Micro-blogging : Identi.ca
- Flux rss (actualités, évènements, communiqués de presse...)
- Salons sur irc et Jabber (avec passerelle)
- Lettre d'information interne (bi-mensuelle)
- Lettre d'information publique (mensuelle)
- Liste-infos (actu quotidienne par courriel)

« First they ignore you,
then they laugh at you,
then they fight you,
then you win. »

(attribuée à) **Gandhi**

Références

- FSF - <http://www.fsf.org>
- GNU - <http://www.gnu.org>
- April - <http://www.april.org>
- Me contacter : fcouchet@april.org

Merci de votre attention. Questions ?



Réutilisation

Permission vous est donnée de copier, distribuer et/ou modifier ce document selon les termes de la Licence Creative Commons BY-SA (<http://www.creativecommons.org>) et sous les termes de la licence Art Libre (<http://www.artlibre.org>).